

La partie « militaire » des archives du BCRA, conservées au Service historique de la Défense

Michel Roucaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/2123>
ISBN : 978-2-8218-0506-4
ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2007
Pagination : 133
ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Michel Roucaud, « La partie « militaire » des archives du BCRA, conservées au Service historique de la Défense », *Revue historique des armées* [En ligne], 247 | 2007, mis en ligne le 23 juillet 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/2123>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Revue historique des armées

La partie « militaire » des archives du BCRA, conservées au Service historique de la Défense

Michel Roucaud

Une histoire de fonds

- 1 En décembre 1999, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) versait au Service historique de l'armée de Terre (SHAT), la partie dite « militaire » des fonds du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA)¹, véritable SR, service de renseignement, du 2^e bureau de la France libre, créé par le capitaine du génie Dewavrin², alias Passy, le 1^{er} juillet 1940 à Londres. Ce versement mettait un terme à l'histoire pour le moins mouvementée de ce fonds. En 1945, le lieutenant Daniel Cordier³ fut chargé de rapatrier et trier les archives du BCRA, qui se trouvaient en attente au port de Cherbourg⁴. Sur les conseils de Passy, il reversa une partie du fonds aux Archives nationales, la partie dite « partie civile », c'est-à-dire portant sur les affaires de résistance en France. Cette partie fit l'objet d'un inventaire réalisé en 1948⁵. Dans le même temps, le lieutenant Cordier reçut la mission du colonel Manuel⁶ de rédiger le *Livre blanc du BCRA*⁷. Cet ouvrage ne fut pas publié bien que Daniel Cordier ait pris des contacts avec Gallimard. Ce livre blanc se trouve dans les fonds microfilmés des Archives nationales et constitue un document de première importance pour connaître l'histoire du fonds. L'autre partie dite « partie militaire » a, quant à elle, été récupérée par les nouveaux services spéciaux français, se trouvant ainsi utilisée comme archives de documentation. Dans les années 1970, les archives du BCRA de la partie dite « militaire », conservées comme archives intermédiaires sur le site du château de Vincennes, firent l'objet d'un premier classement. C'est, durant cette période que Daniel Cordier reçut l'autorisation de les consulter⁸ pour réaliser sa somme sur Jean Moulin⁹. Reprise par la Direction générale des services extérieurs dans la période qui suivit pour garantir sa protection, cette partie fut

reversée, on l'a vu, en décembre 1999, avec un inventaire intermédiaire partiel et une cotation correspondant, en partie, au plan de classement du SHAT ¹⁰, posé après guerre.

Le fonds « BCRA », 1940-1941 : classement et typologie des pièces

- 2 Héritier du Service historique de l'armée de Terre, le Service historique de la Défense (SHD) conserve aujourd'hui la partie dite « militaire » du fonds « BCRA ». Les archives du BCRA, archives d'un organisme de renseignement extérieur, ont été intégrées à la série R du plan de classement adopté après la guerre par le Service historique de l'armée de Terre. Cette série conserve les archives du cabinet du ministre et organismes rattachés. Dans l'esprit des archivistes de l'époque, la sous-série 10 R devait regrouper les archives de renseignement des services spéciaux du ministère de la Défense, Direction générale des études et recherches (DGER), puis Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE). Les archives du BCRA trouvèrent tout naturellement leur place dans cette sous-série.
- 3 La partie inventoriée de ce fonds est composée de 324 cartons, dont 295 conservés sous les cotes allant de 10 R 1204 à 10 R 1499. Les 29 cartons non cotés ont fait l'objet d'un inventaire succinct en 2002 ¹¹.
- 4 Si ce fonds peut être considéré comme partiellement inventorié, il est tout de même possible d'en dégager de grands ensembles archivistiques, concernant essentiellement son fonctionnement :
 1. 10 R 1212-1213 : Bulletins hebdomadaires de renseignement sur la France politique.
 2. 10 R 1227-1238 : Courrier militaire du BCRA. Annexe Alger (1943-1944).
 3. 10 R 1271-1329 : Collection de télégrammes avec la Résistance (chiffrés).
 4. 10 R 1331-1351 : Collection de télégrammes « départ BCRA » (en clair).
 5. 10 R 1352-1479 : « Dossiers individuels » établis pendant la guerre ¹².
 6. 10 R 1482-1496 : Archives financières, comptabilité et personnels.
 7. 10 R 1497-1499 : Missions et opérations.
- 5 Composées essentiellement de dossiers thématiques ou de collections de pièces, ces archives reflètent, au-delà de la dimension militaire, la dimension hautement politique du renseignement pratiqué par le BCRA. Cet intérêt n'a pas échappé aux chercheurs qui ont pu consulter ce fonds, aujourd'hui librement communicable, exception faite des dossiers de personnels ¹³.

NOTES

1. L'auteur a été responsable du fonds « BCRA » au Service historique de l'armée de Terre de 2002 à 2003.

2. André Dewavrin, alias « Passy » (colonel), 1911-1998. Admis en octobre 1934 à Polytechnique, il intègre l'École d'application du génie deux ans plus tard. Nommé lieutenant en 1936, il est affecté au 4^e régiment du génie puis à la direction du génie en décembre 1939. Volontaire, il participe à l'expédition de Norvège en 1940 et arrive à Londres le 22 juin 1940. Le lendemain, le capitaine Dewavrin est nommé chef des 2^e et 3^e bureaux du général de Gaulle. En août 1941, il prend la direction des services spéciaux des FFL. Le 2 décembre 1942, il est nommé directeur technique des services spéciaux. Le 2 avril 1944, il est nommé chef d'état-major du général Kœnig à l'EMFFI. En septembre 1944, avec le grade de colonel, il prend la direction de la DGER jusqu'en 1946. Il retournera à la vie civile cette année-là. Pour une connaissance plus complète de sa vie, voir : SHD/DITEEX, 3 K 29, témoignage oral, communication réservée ; *Histoire orale, inventaire analytique des sous-séries 3 K et 4 K*, tome 2, SHAT, 2001. Voir aussi : DEWAVRIN (André), *Souvenirs*, 2 tomes, Monte-Carlo, Raoul Solar éditeur, 1947 ; DEWAVRIN (André), *Missions secrètes en France*, Paris, Plon, 1951.
3. Daniel Cordier, secrétaire et radio de Jean Moulin. Voir aussi : SHD/DITEEX, 3 K 29, témoignage oral, communication réservée.
4. Information recueillie par l'auteur auprès de Daniel Cordier. Celui-ci hésitait entre le port de Cherbourg et celui du Havre.
5. Aux Archives nationales, série AG, papiers des chefs de l'État. 3 AG 2 : Bureau central de renseignements et d'action, répertoire numérique détaillé par M.-Th. Chabard, s.d, 98 pages, index. Voir aussi : la série AJ, fonds divers remis aux Archives nationales. 72 AJ 38 et 232 opérations aériennes du BCRA et missions du BCRA ; le fonds privé, 546 AP, fonds Henri Paul Eydoux, journaliste, membre du BCRA.
6. André Manuel, officier du BCRA, chargé de la section renseignement.
7. SHD/DIMI, 10 R, carton non coté : fragments du *Livre blanc*, nombreux documents sur l'organisation du BCRA et sur la SM (1939-1944). Voir : LAURENT (Sébastien), *Inventaire succinct sur le supplément 10 R. BCRA*, tapuscrit, 2002.
8. Information recueillie par l'auteur auprès de Philippe Schillinger, ancien conservateur du Service historique de l'armée de Terre.
9. CORDIER (Daniel), *Jean Moulin : l'inconnu du Panthéon*, 3 tomes, Paris, J.-C. Lattès, 1989 ; 1993.
10. Répertoire simple tapuscrit, 10 R 1204-1499 : cote/descriptif sans index, consultable sur rendez-vous au département interministériel, ministériel et interarmées du Service historique de la Défense.
11. *Inventaire intermédiaire succinct du supplément BCRA*, rédigé par Sébastien Laurent, SHAT, 2002. Il est à noter que cet inventaire traite d'archives ayant reçu des cotations intermédiaires, les sous-séries LN, VD et VE. Ces sous-séries sont en attente de reclassement dans la sous-série 10 R.
12. Il s'agit d'états signalétiques et des services, la plupart du temps succincts, classés alphabétiquement. Ces ESS paraissent concerner aussi bien les agents P1 et P2 du BCRA que les combattants des FFL.
13. En vertu de la législation française sur les archives, la libre communicabilité des dossiers de personnels tombe 120 ans après la naissance de l'individu.

AUTEUR

MICHEL ROUCAUD

Archiviste au Service historique de la Défense